



# SAINTINES.COM

N ° 44 - Octobre 2016

ISSN 2495 - 5698



## SOMMAIRE

Vie communale	pages 2 à 7	Fêtes et Cérémonies	pages 14 à 17
Ecole Louis Collas	pages 8 à 9	Le coin des associations	pages 18 à 19
Travaux	page 10	Infos utiles	page 20
Infos diverses	pages 11 à 13		



## Edito



Mesdames, Messieurs, chers administrés,

**L**es années 2015 et 2016 ont été assombries pour notre pays par la multiplication d'odieux attentats, frappant à l'aveugle beaucoup de nos concitoyens. Notre territoire national n'est plus sanctuarisé. La France est, dans l'Union Européenne, une cible clairement désignée par les fanatiques.

En cette période d'insécurité permanente où règnent la crainte et le doute, nous ne pouvons que déplorer ces nombreux attentats. Des familles entières sont décimées par cette barbarie de fanatiques, de monstres et de criminels odieux.

Comment ne pas avoir une pensée pour toutes ces victimes du terrorisme ? Comment ne pas penser à ces femmes, ces hommes, ces enfants français, étrangers, avec ou sans confessions, fauchés par le camion fou d'un assassin alors qu'ils ne voulaient que profiter du feu d'artifice du 14 juillet le long de la mer, à Nice ?

Comment ne pas penser à ce prêtre, apprécié de tous, égorgé alors qu'il célébrait l'office devant ses fidèles dans la petite église de Saint-Etienne-du-Rouvray ?

De nouveau, notre pays a été frappé par les tenants d'une idéologie moyenâgeuse, par des

barbares qui se cachent derrière une religion pour donner libre cours à leurs pulsions mortifères.

Il est important que chacun d'entre nous signale les cas avérés de comportement suspect et radicalement hostiles à la société française dont il pourrait avoir connaissance. Dans les circonstances présentes, il ne s'agit pas de délation mais de civisme. Il est par ailleurs recommandé d'éviter les attroupements devant les lieux publics, et notamment les écoles.

Quoiqu'il en soit, l'assise de notre pays est solide et nos moyens de défense sont puissants : les forces armées, les services de police et de gendarmerie sont de très haut niveau et méritent l'hommage de tous.

Vous trouverez ci-dessous l'avancement des travaux majeurs de notre programmation 2016.

J'espère que la rentrée s'est bien passée pour vous et vos proches et j'en terminerai par vous souhaiter de retrouver la paix et la sérénité au seuil de 2017, année charnière pour notre commune qui va vivre la fusion avec l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Votre Maire,  
Jean-Pierre DESMOULINS

## Avancement du programme de notre mandat

**A**u trentième mois de notre élection (mars 2014), voici en quelques lignes le récapitulatif des actions réalisées et en cours :

- Les travaux d'enfouissement des réseaux se terminent rue Pasteur ; il restera à réaliser une seule rue (Edouard Collas) et l'impasse du chemin du Stade.
- Toutes les classes élémentaires sont dotées d'ouvrants isolants neufs.
- Le numérique à l'école est installé.
- Le transport à la personne est assuré tous les vendredis.

- Les clôtures et portails pour la sécurisation de la décharge Néry-Saintines sont posés.
- La démarche de reprise des concessions en état d'abandon est pratiquement arrivée à terme.
- Le maintien de toutes les traditions (repas des aînés, colis de fin d'année, fête des mères, galette des rois, cadeau de naissance aux enfants ainsi que pour Noël, brocante, remise des dictionnaires pour les CM2, fête communale, 35 clochers ...).
- La création d'un dépôt de pain et d'une agence postale.

- Réfection de toutes les peintures (portails du cimetière, grilles de l'école, les garde-fous de tous les bâtiments communaux, la cantine, les toilettes publiques, le local du comité des fêtes, la salle du conseil, la salle des fêtes, le bureau du secrétariat général, l'entrée du point boulangerie/poste, le logement communal rue Maurice Thorez).
- Organisation de nouveaux événements : le Family Day et le ciné rural.

## Médaille régionale

**L**e samedi 17 septembre 2016, tout le Conseil Municipal avait organisé une cérémonie **surprise** en l'honneur de notre Maire Jean-Pierre Desmoulins, pour lui remettre la médaille de vermeil régionale, départementale et communale pour plus de 30 ans de bons et loyaux services dans notre village.

En présence de nombreuses personnalités, M. Cloris, Sous-Préfet de Senlis, M. Marini, Maire, Sénateur honoraire, Président de l'ARC, M. Degauchy, Député Maire, M. Letourneur, Mme Gouraud, Mme Van Elsuwe, Conseillers Départementaux, M. Flourey, Président de la CCBA, M. Cormont, Maire de Couloisy, 1er Vice-Président de la CCLO, tous les Maires de notre Communauté de Communes, et les personnes qui ont travaillé avec lui se sont joints à nous et nous les

Nous ne pouvons que déplorer la décision de l'Etat de classer les terrains communaux en zone humide alors que nous avions prévu la réalisation d'un éco-quartier à cet endroit.

En résumé, c'est 67% de notre programme électoral qui est accompli à ce jour.

remercions vivement d'avoir réussi à tenir secrète cette journée.

Tous ont relaté, avec beaucoup de respect et d'admiration, les années de travail acharné et l'implication totale de ce dernier pour ses concitoyens.

Chacun a fait un petit discours de félicitations et l'émotion de notre Maire était à la hauteur de nos attentes.

Nous remercions toutes les personnes et principalement la famille proche de M. le Maire pour leur présence et leur aide à la préparation de cette journée que nous ne sommes pas prêts d'oublier.





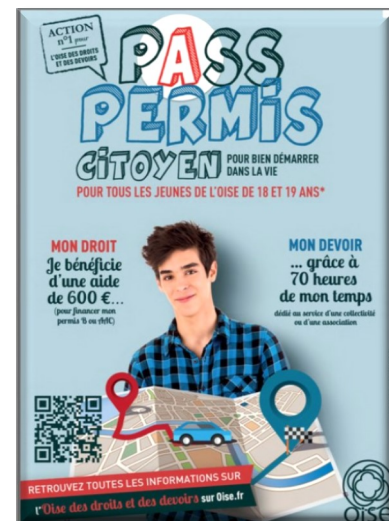
## Colombarium

**D**ans notre cimetière, un nouveau bloc de 4 cases a été installé au colombarium suite à une forte demande. Nous étudions également la possibilité de construire des cases au sol afin d'accueillir jusqu'à 4 urnes dans une même case.



## Pass Permis

**D**ans la continuité de l'action menée en collaboration avec le Conseil Départemental pour l'aide au permis pour les jeunes de Saintines, nous avons eu tout l'été des volontaires qui ont remis en peinture les grilles de l'école et les portails du cimetière.



## Action bénévole

**N**ous tenons dans cette édition à remercier vivement M. Michel Caron qui, durant les mois d'été, a nettoyé, de sa propre initiative, toutes les allées de la Mairie, les bancs et bacs à fleurs de l'école, les pavés devant la salle des fêtes ainsi que l'entrée de la bibliothèque.

Nous avons beaucoup apprécié ce geste bénévole et l'en remercions à nouveau très chaleureusement.



## CCAS

**V**ivre seul(e) devient problématique à partir d'un certain âge. Une chute, un malaise et personne à ses côtés pour alerter les secours ou la famille.

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Mme Jeanine Copigny à la Mairie qui vous aidera à monter un dossier de demande pour obtenir une téléalarme chez vous.

Très simple d'utilisation et pour un prix tout à fait abordable, compte tenu de la prise en charge par le Conseil Départemental, vous pourrez être rassuré(e) en cas de problèmes.

## Diagnostic assainissement

Nous vous informons qu'en cas de vente de votre propriété, un certificat de conformité de raccordement au réseau d'assainissement collectif vous sera demandé par votre notaire.

Ce certificat est à demander auprès de la SAUR (03.60.56.40.01)



## Nouveaux arrivants

**N**ous invitons tous les nouveaux arrivants à Saintines, à se présenter en Mairie afin de prendre connaissance des dispositifs en place. Un livret explicatif leur sera remis avec toutes les informations et adresses utiles. Nous vous souhaitons la bienvenue et espérons que notre village vous sera agréable.



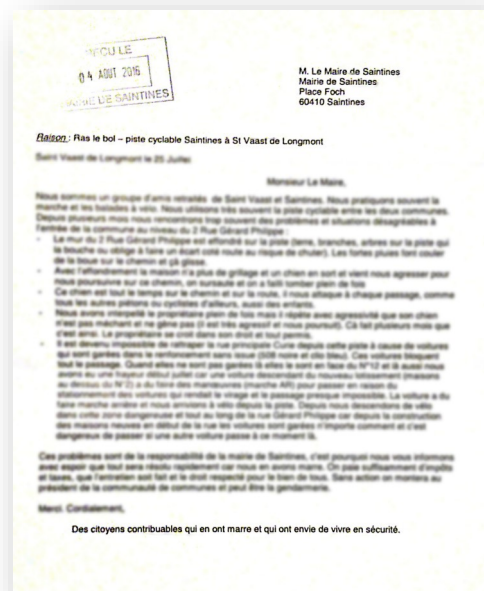
## Lettre anonyme

**I**l est toujours plus facile de répondre à un courrier quand les rédacteurs de celui-ci se font connaître. Malheureusement, certains artistes ne signent pas leur lettre ...

Nous apportons néanmoins une réponse à la plainte des personnes qui empruntent la piste cyclable qui va de la rue Gérard Philippe en direction de Saint-Vaast-de-Longmont. Depuis de nombreux mois, le mur qui longe la piste s'est écroulé suite aux intempéries du 16 juin dernier. M. le Maire et ses adjoints ont rencontré le propriétaire concerné afin que les travaux soient réalisés rapidement mais, malheureusement, la période estivale n'est pas favorable aux « urgences ». Le mur est aujourd'hui reconstruit.



## QUESTIONS / REponses



## Recensement

**D**u 21 janvier au 20 février 2017, 2 agents recenseurs (leurs coordonnées vous seront communiquées en temps voulu) seront chargés d'effectuer le recensement de la population. Ils passeront à votre domicile afin de vous remettre le questionnaire. Merci de leur réserver un bon accueil.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et que les données seront traitées uniquement par l'INSEE et non pas par la Mairie.



## Achat de matériels



**A**fin d'entretenir nos espaces verts, les agents ont été dotés d'une nouvelle tondeuse (299€ TTC) et d'une débroussailleuse (430€ TTC) car l'ancien matériel était devenu trop onéreux à réparer.







## Personnel de Mairie

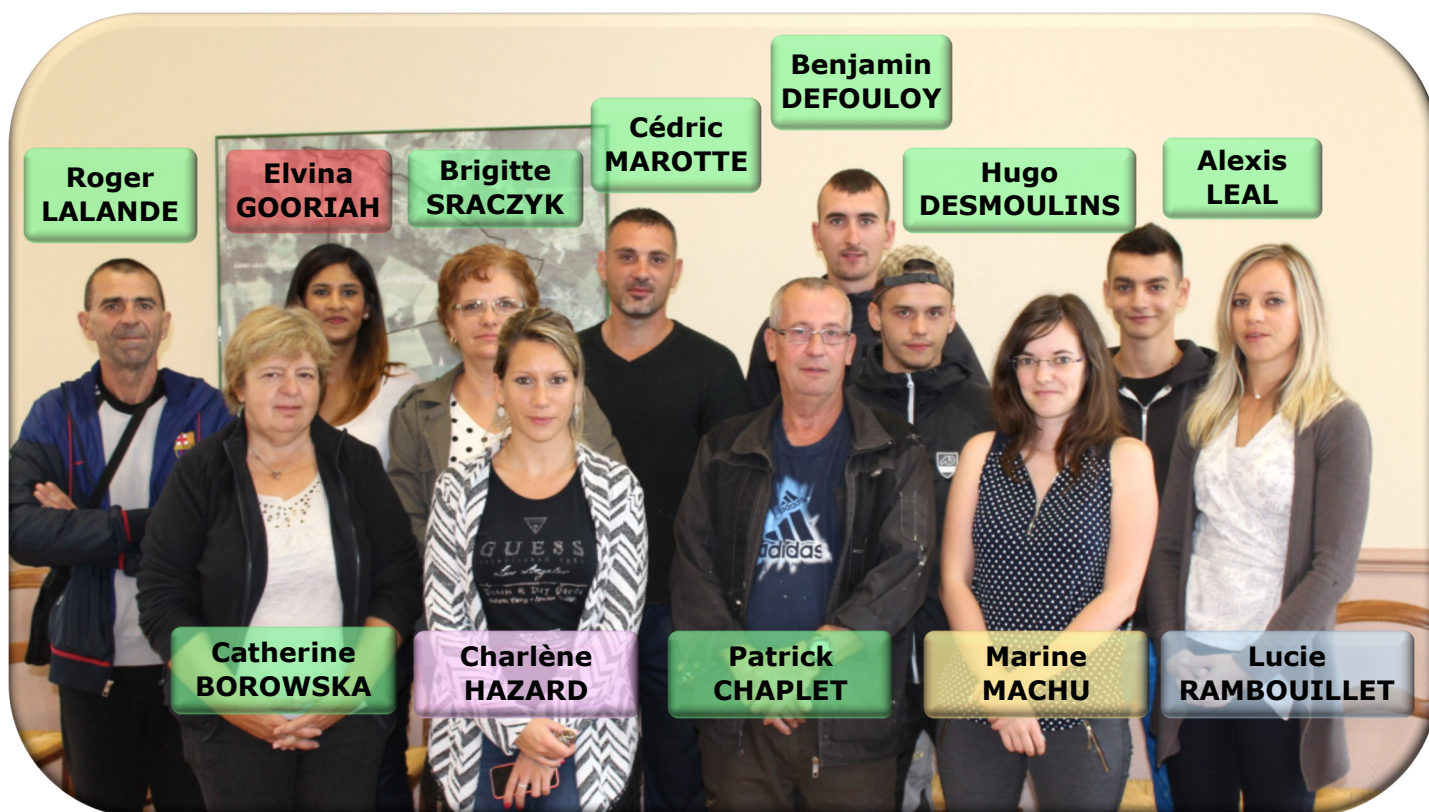
**D**epuis quelques mois, différents mouvements dans le personnel communal ont eu lieu.

Il y a eu des départs d'agents titulaires de la fonction publique territoriale, en retraite, la mutation de notre secrétaire générale, le remplacement à temps non complet de nos secrétaires.

Des embauches se sont produites sous deux types de contrats : deux personnes sont en contrats aidés pour une durée d'un an à 20h de travail par semaine et 3 jeunes en contrat d'avenir pour une durée d'un an et à 35h par semaine. Nous disposons également d'une aide de l'Etat pendant

60 mois pour le contrat de notre agent d'entretien. Ces nombreuses modifications dans le personnel ont permis de réaliser une économie, calculée sur une durée d'un an de 51 878,28 €, tout en bénéficiant d'agents supplémentaires dans nos effectifs.

Cette situation va nous permettre de réaliser certains travaux qui n'auraient pu être effectués que par des entreprises au détriment des nombreuses et lourdes dépenses de fonctionnement déjà fragilisées dans cette période de restriction budgétaire.



Services  
Techniques

ATSEM

Service  
postal

Service  
Administratif

Secrétaire  
Générale

## Liste électorale

Pour voter en 2017,  
**INSCIVEZ-VOUS** sur les listes  
électorales avant le 31  
décembre 2016.



## Présidentielle 2017

1<sup>er</sup> tour le 23 avril  
2<sup>ème</sup> tour le 7 mai

## Législatives 2017

1<sup>er</sup> tour le 11 juin  
2<sup>ème</sup> tour le 18 juin



**U**ne nouvelle année scolaire a débuté le 1er septembre pour les 112 élèves de l'école Louis Collas, 40 en maternelle et 72 en primaire.

Les élèves sont accueillis dans 5 classes par les professeurs des écoles suivants :

- Mme Prigent - petite et moyenne section
- Mme Garraoui - moyenne et grande section
- Mme Krizancic - CP et CE1
- M. Crouzier - CE2 et CM1
- Mme Balland - CM1 et CM2

Les enfants pourront compter sur le soutien de Mme Hazard, ATSEM de maternelle.



## Travaux d'été

**L**'été est toujours propice aux travaux d'entretien de l'école et cette année ne fait pas exception.

- Les portes et fenêtres de l'école primaire et de la bibliothèque ont été remplacées, coût des travaux 37 549,72 € dont 7 652,35 € à la charge de la commune.
- 5 volets roulants et 3 moteurs de volet ont également été remplacés pour un coût de 1 450 €.

Nous remercions vivement les aides de l'Etat et de la réserve parlementaire du Sénateur Maire de Montataire M. Jean-Pierre Bosino sans lesquelles nous n'aurions pu assurer le financement.



**Début décembre, vente de sapins organisée par les parents d'élèves de l'école.**

**Plus d'informations au mois de novembre sur le site de la commune.**

## Sécurité de l'école

**L**a menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les écoles, c'est pourquoi nous comptons sur la coopération de chacun.

La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous. En tant que parents, ne vous attardez pas devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de vos enfants. Tout comportement ou objet suspect doit être signalé. Un adulte de l'école est présent à l'entrée et à la sortie pour assurer l'accueil des élèves. Un contrôle visuel des sacs des adultes peut être effectué.



### PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS


Retrouvez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur :



Téléchargez l'application SAIP sur votre smartphone afin d'être avisé en cas d'alerte



[gouvernement.fr/appli-alerte-saip](http://gouvernement.fr/appli-alerte-saip)

 Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement





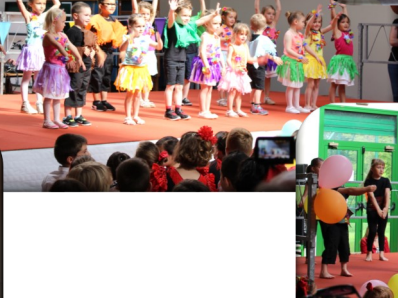
## Kermesse 2016

La précédente année scolaire s'est clôturée par la kermesse de l'école organisée par l'ensemble des parents d'élèves et du corps enseignant, mais cet évènement n'aurait pu aboutir sans le concours de certaines personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

C'est pourquoi, au nom des représentants de parents d'élèves, nous tenions à remercier M. le Maire et l'ensemble de la municipalité de Saintines, l'association des allumetiers de Saintines, l'association Ordi-Facile pour la restauration, la Mairie de Saint-Sauveur pour le prêt du podium et tous les bénévoles présents ce jour qui ont participé au démontage des différents stands.

Ce fut un réel plaisir de travailler dans ces conditions sur les différents thèmes qui nous lient pour le bien-être des enfants. Encore un grand merci à tous.

M. Bonte Jean-François  
Représentant des Parents d'élèves de Saintines





## Travaux rue Pasteur

Comme annoncé dans notre programme, l'enfouissement des réseaux basse tension, téléphonie et équipement des fourreaux destinés à la fibre optique se poursuit.

De surcroît, dans la rue Pasteur et ses impasses, le Syndicat des Eaux renouvelle la canalisation d'alimentation et tous les branchements avec mise en conformité.

Ces travaux de grande ampleur occasionnent des gênes inévitables mais nécessaires pour le confort des riverains. La phase finale approche et les finitions sont en cours (remplacement des bordures de trottoirs et réalisation des enrobés).

Nous remercions nos partenaires financiers que sont le Conseil Départemental, l'Etat et le SEZEO qui nous ont permis de réduire nos dépenses d'investissements pour les aides accordées ainsi que le maître d'œuvre AREA et les entreprises CAGNA et SDEL pour la qualité de leur travail.



## Eclairage public

Suite à de nombreuses demandes, nous profiterons des travaux rue Pasteur pour installer un nouveau point lumineux sur le parking rue Jean Jaurès (proche des ateliers municipaux). Nous récupérerons un poteau électrique et l'installerons sur ce parking afin d'apporter confort et sécurité aux automobilistes utilisant ces places de stationnement comme nous avons déjà fait récemment chemin du Stade.



## Gouttières de l'église

Comme beaucoup de biens communaux, notre église a besoin d'entretien régulier. Après la grêle en juillet 2013, les deux versants de la toiture de la nef Saint-Denis avaient été restaurés.

Mais depuis, les fortes pluies, les ruissellements et l'érosion ont permis à la végétation de s'installer. Un nettoyage complet des gouttières a été effectué pour le plus grand bonheur des écoulements des eaux de pluie.



## Cavée Philippe

L'adoption de notre PLU en 2012 a eu pour effet de transformer certaines zones de notre village.

Une urbanisation modérée a permis de rendre constructibles certains secteurs de notre commune.

Ainsi, nous avons réalisé le prolongement de l'éclairage public de la cavée Philippe, l'alimentation éclectique, la basse tension et un gravillonnage pour permettre un accès confortable aux futurs résidents de ce secteur étant donné les terrains à bâtir en bout de la cavée.

Nous avons également installé un stop au bord de la voirie par mesure de sécurité.

Enfouissement des réseaux	
Coût des travaux	258 963,00 €
Subvention du Conseil Départemental	45 640,00 €
Subvention du SEZEO	45 762,41 €
Commune de Saintines	167 560,59 €

Réseau d'eau	
Coût des travaux	225 577,00 €
Subvention du Conseil Départemental	42 717,15 €
Subvention de l'Etat	51 300,00 €
SIAEP	131 559,85 €

## Fortes précipitations de juin

**D**e violents orages ont frappé notre village le jeudi 16 juin en fin d'après-midi.

Des pierres et une coulée de boue ont envahi la rue Maurice Thorez puis la rue Joliot Curie pour finir jusqu'à la place des écoles.

Les sentes du Stade et de Fay ainsi que la rue du Fond Mottelet ont également été touchées.

Le soir même, alors que la Mairie et les structures étaient fermées, M. le Maire, présent sur les lieux, a demandé l'intervention des services d'astreinte du Conseil Départemental pour intervenir au plus vite. Des tractopelles sont arrivées pour déblayer et des équipes sont revenues le lendemain pour finir le nettoyage.

Quant à nos agents, ils ont dégagé la piste cyclable et les trottoirs le vendredi matin.

Après de fortes émotions et inquiétudes des riverains, tout est rentré dans l'ordre après le nettoyage et le retour du beau temps.



## Dépôts sauvages

**D**es barrières ont été fabriquées par nos agents rue du cimetière afin d'éviter les dépôts de gravats et autres déchets indésirables. Triste est de constater l'incivilité de certaines personnes. Après enquête, certains contrevenants ont déjà été appréhendés afin de ramasser leurs dépôts sauvages.



Dépôts sauvages  
=  
dépenses  
supplémentaires  
pour la commune





## Stationnement



**L**es nombreuses contraintes de stationnement constatées sur les trottoirs, tant sur la RD 123 que sur les voiries communales, nous ont contraint de prendre certaines dispositions.

En effet, les trottoirs étant occupés par les véhicules en stationnement, plus aucune sécurité n'était assurée pour les piétons, enfants et adultes.

Nous avons matérialisé des nouvelles places de stationnement soit en totalité sur la voirie, soit en demi-voirie et trottoir.

Des interdictions de stationner permettent le cheminement des piétons.

Cette campagne de places de stationnement et d'interdiction n'est pas achevée compte tenu des travaux en cours rue Pasteur et dans le haut de la rue Edouard Collas.



**Pour rappel**  
Une ligne jaune continue peinte sur le rebord du trottoir vous indique que l'arrêt et le stationnement sont interdits à cet endroit.



Une ligne jaune discontinue peinte sur le trottoir interdit uniquement le stationnement.

## Dégradations

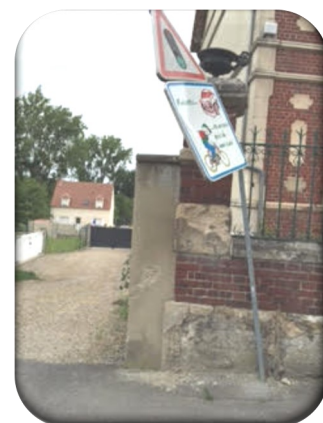
**U**ne nouvelle fois, nos installations ont connu des dégradations cet été.

En juillet-août, l'éclairage de l'abri-bus rue Jean Jaurès a été dégradé ainsi qu'un panneau grillagé du city-stade qui a été tordu. Deux panneaux de signalisation ont été cassés rue Jean Jaurès et rue du Moulin Rouge.

Les poubelles du city-stade et de l'école ont été défoncées.

En septembre, l'aire de jeux a également été vandalisée.

Cela entraîne encore des coûts supplémentaires et inutiles pour la commune.



**Jeu**  
« tapis volant »  
neuf : 900 €

## Nuisances sonores

En application de l'arrêté préfectoral consultable sur le site internet de Saintines, les travaux de jardinage ou ceux engendrant des nuisances sonores ne peuvent être effectués qu'à certaines heures :

**Du lundi au vendredi**  
**de 8h à 12h et**  
**de 13h30 à 19h30**

**Les samedis**  
**de 9h à 12h et**  
**de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours**  
**fériés**  
**de 10h à 12h**

## Chiens errants



A de trop nombreuses reprises cette année, nous avons été confrontés à des problèmes de divagations de chiens dans la commune.

Nous vous rappelons que chaque propriétaire est responsable de son animal et ne doit pas laisser errer son chien.

Un chien est considéré comme divagant :

- s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
- s'il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ;
- s'il est abandonné et livré à son seul instinct.

Il en va de la responsabilité de chacun afin d'éviter des accidents qui peuvent parfois être dramatiques, avec des conséquences inévitables, tant pour la victime que pour le propriétaire de l'animal.

## Brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux ainsi que des déchets est strictement interdit sur le territoire de la commune par arrêté préfectoral.



Les sacs de déchets verts disponibles en Mairie sont collectés en porte-à-porte du 1er avril au 30 novembre de chaque année et les horaires de la déchetterie de Verberie sont disponibles à la fin de votre Saintines.Com.

## Incivilités au cimetière

Nous sommes tristes de constater le manque de respect de certaines personnes qui se permettent de jeter leurs ordures ménagères dans des lieux, tel que le cimetière.



Faut-il rappeler qu'un cimetière est un lieu de recueillement ?

## Déjections canines

Tant que votre chien n'est pas capable de ça



C'est à vous de ramasser avec ça



Disponible gratuitement en Mairie



## Fête de la musique

**L**e 25 juin, la fête de la musique a eu un franc succès à Saintines.

Le Comité des Fêtes a financé le groupe « INDIE VISION » qui nous a proposé un concert de qualité.

Gipsy et Lionel, pleins de talent, ont fait danser dans une ambiance pop, rock, funk...

Le Comité avait également organisé la venue du traiteur « la Farandole des Saveurs » de Fitz-James. Celui-ci proposait d'excellentes brochettes, des pommes de terre et de la tarte aux pommes.

Une centaine de personnes environ étaient présentes.



## Course cycliste

**L**e 11 juin, nous avons organisé une course cycliste en partenariat avec le club de Compiègne. Plusieurs licenciés du club (enfants de diverses communes) et non licenciés de Saintines ont participé, soit une quarantaine d'enfants environ.

Le parcours n'était pas des plus faciles, il fallait remonter le chemin du Paillard, prendre la rue Jean Jaurès et redescendre la rue Adrien Debuire, entre 1 et 10 tours.

Une remise de coupes et de médailles a eu lieu à l'issue de cette compétition. Un grand bravo à tous ces enfants pour leur sportivité et leur courage.





## Remise de dictionnaires

**L**a remise des dictionnaires pour les 13 élèves quittant le CM2 pour le collège a eu lieu le 27 juin après la classe, en présence des enseignants, des parents et du conseil municipal. Cette petite cérémonie s'est clôturée par un goûter et le verre de l'amitié. Nous souhaitons bon courage et bonne réussite à tous ces enfants dans leur scolarité future.



## Téléthon



**L**e Téléthon aura lieu les samedi 3 et dimanche 4 décembre.

Nous organiserons l'événement le 3 avec le concours du Kick Boxing / Boxe Thaï qui proposera différentes activités et démonstrations à partir de 10h30 jusqu'à 12h30. Une restauration sur place sera ensuite proposée. Le dimanche 4, une randonnée sera organisée le matin.

N'hésitez pas à venir nombreux, en famille.

## Saintinoise

**C**e pique-nique réunissant les habitants de Saintines qui souhaitent passer un moment convivial s'est déroulé le 11 juin après la course cycliste.

Chacun amène son repas et peut le partager avec les autres convives.

Le beau temps a permis de manger dehors devant la salle des fêtes. La soirée s'est poursuivie dans la salle et a été animée par Didier Thieux qui nous a proposé de la musique pour danser et s'amuser.

Cette année, nous étions environ une trentaine et avons passé une très bonne soirée.





## Ciné-rural

Les séances de cinéma ont repris le 2 septembre dans la salle des fêtes. Toutefois, nous devons projeter « le Monde de Dory » à 17h mais le projectionniste, ayant eu un problème technique, n'est arrivé qu'à 18h. Nous avons donc assuré la séance de 19h avec « Camping 3 » et nous nous excusons pour ce désagrément et pour la déception des enfants qui sont venus.



## Carte de soutien Notice d'information

Ciné Rural est une association à but non lucratif (loi 1901) dont les membres sont les communes rurales adhérentes, représentées par les élus ou des bénévoles associatifs qui siègent au sein d'un conseil d'administration et d'un bureau.

Grâce à cette carte de soutien, toute personne pourra non seulement soutenir financièrement l'association en versant une souscription annuelle de 10€, mais également s'investir dans les activités de Ciné Rural 60 : participer à la sélection des films au niveau départemental, donner son avis sur les films après la projection, aider à la préparation de séances spéciales...

**La carte donne droit à son titulaire au tarif réduit (3€) à toutes les séances organisées par le Ciné Rural 60 dans l'ensemble du circuit.**

## 35 Clochers

Les 35 clochers de la vallée de l'Automne ont été mis à l'honneur durant le week-end des 1er et 2 octobre, sur le thème « Sacrées couleurs ».

L'église de Saintines ainsi que la fontaine Saint-Jean étaient ouvertes au public avec la présentation des ornements sacerdotaux. Notre beau clocher était illuminé ces 2 soirées.

Un concert de la Chorale de Clairval (chorale originaire de Crépy) a été donné à l'église le dimanche à 17h00, mêlant un répertoire classique, variétés et chants du monde.

Nous avons organisé un concours de dessin,

plusieurs enfants de Saintines sont venus exprimer leur talent et y ont pris grand plaisir. Ils ont dessiné sur le thème des couleurs dans l'église et ont fait preuve de patience, de persévérance, pour la plupart ils sont restés plusieurs heures. Nous les remercions vivement d'avoir participé.

Le plus beau dessin sera récompensé après vote du conseil municipal mais chacun aura tout de même un petit quelque chose ! L'ensemble des dessins sera exposé lors du marché de Noël de l'école.

Surveillez votre prochain Saintines.com pour connaître le gagnant.



## Mémo dates



### Fête de la Saint Denis

**Dimanche 09 Octobre 2016**  
De 14h à 17h sur le terrain des sports

Les enfants de la commune de Saintines sont invités aux activités suivantes :

*Offert par la Commune*



Pop Corn ou barbe à papa **offerts** aux enfants **scolarisés**, vente de boissons sur place.


Venez nombreux profiter de cette après-midi ludique !




Les enfants de Saintines sont invités par la commune pour fêter Halloween le **lundi 31 octobre** de 15h à 18h.

Venez déguisés et participer au goûter à la **salle des fêtes de Saintines**

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique. 200 exemplaires.



### INVITATION

#### AU REPAS DES AINES 2016

Le Maire et son conseil municipal ont l'honneur de vous inviter au repas des aînés qui se tiendra le :

**Dimanche 30 octobre 2016 à 12h30 à la salle des fêtes**

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bon de participation avant le 24 octobre 2016 dernier délai.

Cette journée étant réservée aux personnes de Saintines âgées de plus de 60 ans, le conjoint ou la conjointe de 60 ans pourra néanmoins y participer moyennant un supplément de repas.

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer à cette occasion, veuillez croire à l'assurance de nos sentiments.

Le Maire et son conseil municipal

Coupons-réponse à retourner en mairie avant le 24 octobre 2016

NOM  
PRENOM  
Je désire participer au repas OUI \* NON\*

Conjoint ou conjointe

NOM  
PRENOM  
Moins de 60 ans OUI \* NON \*  
Je désire participer au repas OUI \* NON\*

\* entourer la réponse de votre choix

**Pour les plus de 60 ans**

### Le Comité des Fêtes de Saintines

Il est le plaisir de vous annoncer qu'il organisera pour la seconde année consécutive la soirée du réveillon 2016. La prestation 2015 fut une telle réussite que nous avons décidé de reprendre les mêmes prestataires :

**GERARD (traiteur événementiel)**  
**LA FARANDOLE DES SAVEURS**  
Et pour la musique **LE CONCEPT INDIE VISION** avec **GIPSY** à la voix magique accompagnée de **LIONEL** guitariste de talent.

La présentation de la salle, le repas et le répertoire musical seront différents avec comme but, de vous faire autant, voire plus plaisir que l'année dernière.

Le prix par personne sera toujours de **80 €**, les enfants de moins de 10 ans pourront être gardés dans une salle annexe avec un petit repas à **12 €**.

Pour tout renseignement, contacter le **03.44.40.57.44**

**JOUR DE L'AN**  
**2017**  
Venez fêter cela avec nous...



## Association de tennis de table de Saintines



**D**epuis 1965, l'Association de Tennis de Table de Saintines permet à tous de pratiquer notre sport dans d'excellentes conditions.

Cette année encore, une trentaine de licenciés viennent toutes les semaines à la salle des sports, certains pour préparer des compétitions, d'autres simplement pour le plaisir d'une pratique sportive de loisirs.

Les entraînements du mercredi et du jeudi soir regroupent de nombreux joueurs de Saintines et des environs : il n'est pas rare de voir plus de 20 joueurs, de tous niveaux, s'affronter autour des tables du club en toute convivialité.

Concernant les compétitions, cette saison 4 équipes sénior et une équipe jeunes sont engagées. Les équipes sénior évoluent du niveau Régionale 1 (désormais Haut de France) pour l'équipe fanion au niveau Départementale 3 pour

l'équipe IV.

Cette fin de saison va être marquée par l'organisation du tournoi départemental de l'ATT Saintines, qui réunit chaque année une centaine de joueurs dont l'élite pongiste du département. Cette manifestation reconnue et appréciée dans l'ensemble du département par les joueurs de tennis de table est essentielle pour le fonctionnement de notre club grâce à ses retombées financières. La date du tournoi n'est pas encore officielle (généralement le jeudi de l'Ascension). Les Saintinois sont bien évidemment invités à venir encourager les meilleurs joueurs du département.

Nous accueillons à la Salle des Sports de Saintines tous ceux qui souhaitent, en compétition ou en loisir, pratiquer le tennis de table.

## Gym



CARDIO WORKOUT



HIP HOP



## AVIS A LA POPULATION !

La rentrée est passée. Espérons que les bonnes résolutions soient restées.... Venez découvrir ou redécouvrir notre association de sport de loisirs sans prise de tête en toute convivialité.

Les inscriptions se font sur place à Saintines aux heures de cours. Contactez nous en amont afin que nous puissions vous rencontrer.

L'inscription vous permet de suivre les cours à Saintines ET Villeneuve-sur-Verberie.

Pour toutes informations, un seul numéro, Fabienne : 06.65.35.68.81

A très vite....

# BOXE THAI KICK BOXING

## REPRISE DES COURS

### 5 SEPTEMBRE 2016

(À partir de 6 ans)

<b>LUNDI</b> : 19H00 / 21H00	★	<b>TARIFS SAISON 2016 / 2017</b>
<b>MERCREDI</b> : 19H15 / 21H00		ADULTES : 150 Euros
<b>VENDREDI</b> : 19H00 / 21H00		ENFANTS : 120 Euros

RENSEIGNEMENTS A LA SALLE AUX  
HEURES D'OUVERTURES

# GYMNASE DE SAINTINES

## Ordi Facile

**A**fin de préparer au mieux cette rentrée informatique, nous réfléchissons à mettre en place une ouverture différente de notre association.

Une mise à disposition de notre matériel et de notre connexion internet à un public plus large est envisagée, compte tenu des demandes administratives de plus en plus accées vers la dématérialisation.

Les cours reprendront, mais seulement une semaine sur deux, suivant le nombre de participants.

Si vous êtes intéressés, merci de me joindre au : **06.87.42.57.30 ou en Mairie.**

Bonne rentrée à tous.

Jeanine COPIGNY  
La Présidente

## Comité des Fêtes

**A**près environ 4 ans d'activités, le Comité des Fêtes de Saintines va devoir, pour diverses raisons, s'arrêter. Pour vous quitter sur une note joyeuse, nous organiserons le réveillon du 31 décembre 2016 avec le même traiteur et les mêmes DJ que l'année passée (prestations et décors différents).

Merci à tous ceux qui nous ont accordé leur confiance et leur aide ainsi qu'à M. le Maire pour son soutien.

M. BOROWSKA Jean  
Le Comité des Fêtes

## Groupement des chasseurs

### INFO PREDATEURS.

**N**ous sommes tous les ans contactés par la Préfecture par l'intermédiaire de la Mairie pour faire un bilan sur les dégâts occasionnés dans les poulaillers par les renards.

Cette année, nous sommes intervenus 4 fois pour constater les faits et mettre en place un système de piégeage, 3 renards ont été pris.

Nous avons besoin de vos déclarations de dégâts, de photos, et du coût du préjudice pour transmettre à la Préfecture sans quoi le renard finira par quitter la liste des nuisibles et ne sera plus piégeable.

Nous avons les documents nécessaires pour ces déclarations. Nous sommes là pour faire le nécessaire si besoin, contactez nous directement ou par l'intermédiaire de la Mairie.

Les attaques du renard ont lieu surtout la nuit mais en période de mise bas (mars à juin), elles peuvent avoir lieu en plein jour. Le renard fait un trou sous le grillage pour s'y glisser mais peut aussi sauter au dessus d'un grillage trop petit, il peut faire également un trou avec ses dents si celui-ci est trop fin.

Le renard tue la poule et la mange sur place le plus souvent mais il arrive également qu'il enterre ses proies et reviens plus tard, d'où la nécessité d'agir très vite après l'attaque du renard.

La fouine, la martre, le putois et le chien errant font partie des prédateurs courants de nos volailles, les chats et les rats pour nos poussins et les hérissons et les couleuvres pour nos oeufs.

La législation ne nous autorise pas à piéger tous ces animaux car ils ne sont pas tous sur la liste des nuisibles.

La méthode employée nous permet de relâcher ceux qui n'y figurent pas.

Pour limiter ces pillages, il est préconisé de mettre un grillage de 2m de haut, recourbé sur le haut vers l'extérieur, enterrer de 20cm environ et, pour une assurance supplémentaire, on peut rajouter une bandelette électrique autour de l'enceinte.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Bonne fin d'année à tous.

M. LAHOCHÉ Patrick, Président des chasseurs de Saintines 03 44 40 53 51

M. PONCHON Pascal, garde et piégeur assermenté 03 44 40 82 47





## Mairie de Saintines

### Horaires d'ouverture :

**Mardi : 15h à 19h**

**Jeudi : 9h à 12h**

**Vendredi : 14h à 16h**

**Samedi : 9h à 12h**



**Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Tous les jours sauf le mercredi**

Téléphone : 03.44.40.97.06

Fax : 03.44.40.99.27

Mail : [mairie-saintines@wanadoo.fr](mailto:mairie-saintines@wanadoo.fr)

Site internet : [saintines.fr](http://saintines.fr)



[saintines.fr](http://saintines.fr)

### Collecte des déchets

Encombrants en porte à porte :  
vendredi 09 décembre

Déchets Verts :

Tous les lundis

Dernier passage le 28 novembre

### Déchetterie de Verberie

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi  
9h à 12h et 14h à 18h

Le dimanche

9h à 12h

Fermeture le lundi  
et les jours fériés

### Passages des camions de betteraves :

du 18 au 21 octobre  
du 14 au 18 novembre  
du 15 au 20 décembre  
du 5 au 6 janvier

### Vente du pain et Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00

Sauf dimanche et jours fériés